

Réunion du CCAS
Du 5 septembre 2023

Date de convocation du Conseil d'Administration : 31 août 2023

L'An deux Mil vingt et un

Le 5 septembre 2023 à 18 heures

Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de SAVIGNY L'EVESCAULT (Vienne), dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Vincent CHENU, Président.

PRESENTS : Anne Courbier, Nicole Girardin, Arlette Lebraud, Bernadette Marnay, Vincent Chenu

ABSENTS : Nathalie Dumagnier, Marylène Renault, Matthieu Billaud, Yohann Brunet

Anne Courbier est désignée comme secrétaire.

1- APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CCAS DU 2 MAI 2023

Monsieur le Maire fait approuver le Procès-Verbal de la séance du CCAS en date du 2 mai 2023.

Vu le procès-verbal du 2 mai 2023,

Le Conseil Municipal, à la demande du Maire et après en avoir pris connaissance, approuve le Procès-Verbal de la séance du 2 mai 2023.

Pour	3
Contre	
Abstention	
Ne prend pas part au vote	2

2- REPAS DES AÎNÉS

Monsieur le Président rappelle que le repas des aînés fixé au 7 octobre.

Monsieur le Président rappelle que le repas des aînés est fixé au 7 octobre.

La question s'était posée, lors d'une précédente réunion, de faire un repas ou un goûter. A l'unanimité, la commission décide de faire un repas.

Pour les tarifs, M. le Maire rappelle que c'était plein tarif de 60 à 64 ans et les accompagnants, demi-tarif pour les 65-69 ans et gratuit pour les plus de 70 ans. Au regard des participants des années précédentes et dans un souci d'économie d'envoi des courriers pour une participation faible des 60-64 ans, le Maire propose d'envoyer les invitations aux personnes âgées de 65 ans et plus. Une communication sera faite à propos du repas et ils pourront y participer en s'y inscrivant.

Un devis a été demandé au restaurateur de la commune.

- Apéritif : Punch et amuses bouche
- Entrée : Cassolette de fruits de mer (crevettes, coques, moules) sauce bisque aux petits légumes et chips de chorizo
- Plat : Noix de joue de porc confites sauce moutarde à l'ancienne accompagné d'une purée de patate douce et d'un gratin de courgette
- Fromage et salade
- Dessert : Omelette norvégienne

- Café et vin compris

Prix : 32.00 euros par personne

L'augmentation du prix étant importante (+ 4€ par rapport à l'année dernière), la commission demande au Président de négocier dans la mesure du possible, quitte à enlever le fromage ou à modifier un peu le menu.

Plusieurs devis ont été demandés pour l'animation :

- Olivier Dissais, un duo de chanteurs pour 990 €.
- Olivier Plisson, un accordéoniste et un chanteur pour 360 € hors cotisations GUSO
- Jean-Claude Lebraud, un chanteur de chansons françaises pour 380,00 € avec prise en charge des frais kilométriques et de péage pour un total de 609.60 €.

La commission décide de choisir M. Lebraud.

Le CCAS, après en avoir délibéré :

- **VALIDE** le choix de M. Jean-Claude Lebraud pour l'animation
- **SOLLICITE** Le Corto pour assurer les repas
- **DECIDE** d'inviter seulement les personnes âgées de plus de 65 ans, en autorisant l'inscription des 60-64 ans suite à une communication adaptée
- **MAINTIENT** les modalités de prix des repas (gratuit pour les 70 ans et plus, demi-tarif pour les 65-69 ans)

Pour	4
Contre	
Abstention	1
Ne prend pas part au vote	

3- DIVERS

M. le Président informe le CCAS que lui et Mme Courbier vont rencontrer des entreprises pour les services aux personnes âgées (repas, montre anti-chute...) : Présence Verte (un rendez-vous avait été pris puis annulé) et Menus Services.

M. le Président rappelle le livret CCAS en cours de création ; il aimerait le faire en triptyque. Une information sera envoyée par mail aux membres de la commission pour avis.

M. le Président informe que, lors de la précédente canicule, les agents et élus de la mairie ont contacté les personnes âgées et isolées pour prendre des nouvelles, ce qui a été apprécié. Un nouvel appel sera fait en fin de semaine suite à cette nouvelle vague de fortes chaleurs. Un rappel pourra être également fait après l'envoi des invitations pour le CCAS pour convaincre des personnes qui n'oseraient peut-être pas venir.

Mme Girardin demande si les cours d'informatiques vont reprendre. Une communication sera faite lorsque les dates seront connues.

La séance est levée à 19h.